

Pour des camions écolos

Canton » Transformer un poids lourd diesel en un camion fonctionnant avec un moteur à combustion hydrogène, tel est le principe de H 2TICE (Hydrogen Truck Internal Combustion Engine), lauréat de l'appel à projets collaboratifs (APC) du canton de Fribourg. Il reçoit ainsi un financement de 290 000 francs, communiqué hier la promotion économique (PromFR).

Premier projet collaboratif sélectionné dans ce cadre, H2TICE est porté par la Haute Ecole d'ingénierie et d'architecture de Fribourg (HEIA) et les entre-

prises Kolly Management SA, Zbinden Posieux SA, GreenGT SA, New Generation Tanks SA et Gruyère Hydrogen Power SA.

Il propose «une décarbonation rapide et économiquement accessible, en prolongeant la durée de vie de véhicules encore parfaits, en réduisant drastiquement leurs émissions». Pour rappel, l'appel à projets avait été lancé dans le cadre de la Nouvelle Politique régionale (NPR), avec comme thématique «l'optimisation des chaînes d'approvisionnement et la logistique bas carbone». » VIM

Un parking souterrain jugé «essentiel»

Ville de Fribourg » Les commerçants critiquent l'intention des autorités d'interdire l'accès de la Gare aux voitures sans contrepartie.

L'abandon probable du projet de parking de liaison au centre de Fribourg (L.L. de lundi) fâche les commerçants. Leur faillite a accusé mardi le Conseil communal de «pratiquer une idéologie anti-automobile dogmatique, refusant toute solution pragmatique pour fluidifier l'accès au centre urbain».

La décision prise par l'exécutif, dès 2020, de ne plus lier le réaménagement de l'avenue de la Gare et sa piétonisation à la création d'un nouveau parking souterrain «en-

terre un projet essentiel pour la mobilité et le développement urbain de notre ville», juge l'AFCAS (Association fribourgeoise du commerce, de l'artisanat et des services).

En 2017, l'exécutif de la ville affirme dans un message au Conseil général avoir validé une étude prévoyant la fermeture de l'avenue au trafic «en liant obligatoirement» cette fermeture à la construction du parking de 296 places. L'AFCAS estime que l'abandon de cette obligation tout en maintenant «des politiques restrictives sur l'accès des voitures en centre-ville, équivaut à une trahison des engagements pris de longue date».

Dénonçant «une décision unilatérale sans pesée des intérêts»,

l'AFCAS demande aux autorités de la ville de revoir leur copie et de proposer «des alternatives crédibles et chiffrées» pour garantir l'accès à tous les moyens de transport.

Lundi, l'Entente fribourgeoise, réunissant le Centre, le PLR et l'UDC, s'inquiétait également de l'annonce des investisseurs privés sur l'abandon du parking de liaison «faute de décisions claires et d'un cadre politique et juridique stable».

Jugeant que «le Conseil communal actuel se montre incapable de favoriser le dialogue entre pouvoirs publics et privés», les partis bourgeois réclament «la compensation des places supprimées au centre-ville».

Le Parti socialiste de la ville a répliqué mercredi, estimant que

«l'entente de droite, à la botte des promoteurs immobiliers, trahit les intérêts de la population fribourgeoise». Dissocier le projet public de requalification de la place de la construction d'un parking privé est «une décision responsable et nécessaire. Si ce parking ne voit finalement pas le jour, cela relève exclusivement du choix des propriétaires privés», fait valoir le PS.

Et de juger que «les émôs de la droite bourgeois et de l'AFCAS démontrent une fois de plus que les intérêts de la population fribourgeoise passent après ceux des promoteurs immobiliers, au point d'être prêts à leur remettre les clés de la ville». » PC

Des rénovations d'immeubles inquiètent des habitants du Schoenberg. Deux élus locaux interviennent

«Des familles devront déménager»

«**PATRICK CHUARD**

Ville de Fribourg » Inquiétudes au Schoenberg. «Nous craignons réellement que des familles ne trouvent plus de quoi se loger à Fribourg», lance le député Simon Zurich (PS). L'élu vient de questionner le Conseil d'Etat concernant la rénovation de trois immeubles du Schoenberg, à la route de la Cité-Bellevue. La raison? La Caisse de prévoyance de l'Etat de Fribourg (CPEF) a fait une demande de mise à l'enquête, fin novembre, pour des travaux constatant à rénover les immeubles et assainir leur enveloppe énergétique.

«Sous couvert d'assainissement énergétique, la CPEF prévoit notamment de transformer les appartements de 4 pièces en 3 pièces et de procéder à des réaménagements pour rendre ces appartements plus luxueux», pointe Simon Zurich, dans sa question déposée avec sa collègue de parti Marie Levrat.

Les trois immeubles de la cité Bellevue, édifiés dans les années 1960, comprennent plusieurs dizaines d'appartements où logent de nombreuses familles. «On trouve encore dans le quartier populaire du Schoenberg des appartements pas trop chers mais cela devient une denrée rare. Avec un taux de vacance des logements de 0,82% en ville de Fribourg, il n'y a déjà presque plus de place pour les familles», souligne Simon Zurich, qui habite lui-même le quartier.

La ville y réfléchit
En octobre dernier, la ville de Fribourg constatait elle-même l'inadaptation du parc locatif aux besoins des locataires. Plus de 150 familles avec des enfants mineurs quittent la ville de Fribourg chaque année, reconnaît le Conseil communal. Le conseiller général Marc Vonlanthen (ps) questionne également l'exécutif de la ville concernant la rénovation des immeubles de Bellevue. S'inquiétant de «probables et importantes hausses de loyer», susceptibles de «diminuer un pouvoir d'achat déjà sous pression», il estime que la réduction du nombre de pièces dans certains appartements «contraindra sans doute des foyers à déménager». L'élu demande au Conseil communal s'il «peut intervenir dans ce genre de situations qui fragilisent les familles et les locataires».

«La ville devrait pouvoir agir par son plan d'aménagement local (PAL) en fixant par exemple un quota de grands appartements garantis, au minimum à proximité des écoles ou des services», pense Marc Vonlanthen. «L'élaboration d'un règlement sur le logement d'utilité publique nous donnerait aussi les moyens concrets d'influencer le marché du logement et



Le conseiller général Marc Vonlanthen (à g.) et le député Simon Zurich, habitants du Schoenberg, s'inquiètent des effets de la rénovation à venir à la cité Bellevue. Chloé Lambert

d'éviter que des rénovations se fassent sur le dos des locataires.»

Conseiller communal en charge de l'édition, Elias Moussa (PS) partage le souci exprimé sur l'évolution du parc de location. Il rappelle que la ville a lancé l'automne dernier une politique de l'habitat et du logement précisément pour répondre à ce genre de problèmes, «notamment l'impact des rénovations sur les locataires». Faisant suite à pas moins de 18 interventions de la gauche au Conseil général ces derniers mois, ce plan devrait permettre à la commune d'intervenir concrètement «pour assurer que Fribourg reste une ville mixte et intergénérationnelle».

«Il n'y a déjà presque plus de place pour les familles» Simon Zurich

«Nous travaillons concrètement à l'élaboration d'un règlement communal qui pourrait répondre à ces préoccupations, sous réserve de l'acceptation par le Conseil général. A plus long terme, le PAL pourrait être modifié», dit Elias Moussa. Mais dans l'immédiat, la commune ne dispose pas encore de levier direct pour intervenir.

Parc à rénover

Dans leur question au gouvernement cantonal, les deux députés demandent des précisions sur les intentions de la CPEF. Ils s'inquiètent notamment de savoir si les familles seront relogées et quelle est la politique de la caisse en matière de rénovation. En particulier: l'institution a-t-elle une stratégie globale permettant de soutenir les politiques locales mises en place par les communes? Ou encore: dispose-t-elle d'un fonds de rénovation pour ses immeubles?

Contacté ce mercredi, la CPEF découvrira les interpellations politiques et n'était pas encore en mesure de répondre à nos questions. L'institution a présenté en été 2025 un ambitieux programme de rénovation de son parc immobilier. Quelque 500 logements sur les 4 000 que possède cet acteur immobilier vont être rénovés pour améliorer leur performance énergétique.

Contacté par *La Liberté*, un spécialiste de l'immobilier fait remarquer que l'ordonnance sur la prévoyance professionnelle vieillesse, survivants et invalidité (LPP2) impose aux caisses de pension «d'évaluer leur patrimoine sur la valeur réelle». Ce qui, selon lui, exclut la possibilité de constituer un fonds de rénovation. »